



UQAM

INSTITUT D'ÉTUDES
INTERNATIONALES
DE MONTRÉAL

WWW.IEIM.UQAM.CA

ÉTATS AFRICAINS ENTRE RÉSISTANCES ET RECONFIGURATIONS?
REPENSER LES ALLIANCES POSTCOLONIALES DANS UN MONDE EN RECONFIGURATION
Regards de l'IEIM par Grace Lituba | Octobre 2025

Introduction

Depuis les indépendances, les relations entre l'Afrique et les anciennes puissances coloniales ont été marquées par des logiques d'interdépendance asymétrique, incarnée notamment par la notion de « Françafrique ». Or, depuis 2020, les coups d'État successifs, tout particulièrement au Mali, au Burkina Faso et au Niger, ainsi que la création de l'Alliance des États du Sahel (AES), signalent une remise en cause profonde de ces liens traditionnels.

Cet essai s'appuie sur l'étude de la confédération des États du Sahel, regroupant le Niger, le Burkina Faso et le Mali. Cette organisation intergouvernementale, initialement formée en 2023 sous la forme d'un pacte de défense, offre ces dernières années une tendance présumément inverse à celle qui domine actuellement le domaine de la recherche en science politique concernant l'étude des États africains.

« Cet essai souhaite interroger la reconfiguration réelle ou prématurée des alliances menées par l'Alliance des États du Sahel sur la scène internationale. En ce sens, il s'agit de déterminer s'il y a une rupture nette des liens de domination évoqués par l'AES ou s'il y a une perpétuation de ces asymétries et des dépendances malgré la refonte des alliances. »

L'étude des États africains peine encore aujourd'hui à se défaire des questions de « bonne gouvernance » (Gruffydd Jones, 2013) et de corruption même si certains auteurs ont tenté d'y échapper. Or, les grilles de lecture commencent à peine à s'élargir dans la littérature académique en ce qu'elles reconnaissent enfin l'agentivité (Wendt, 1999) de la multitude d'acteurs africains qui font et structurent les politiques publiques et les pratiques gouvernementales qui régissent, chacun à leur façon, ces États.

Au-delà de ces paradigmes asymétriques, il apparaît plus qu'essentiel aujourd'hui de saisir les enjeux et intérêts qui sous-tendent l'AES plutôt que de perpétuer une lecture normative qui tend seulement à « évaluer » leur comportement sur la scène internationale.

Néanmoins, loin de faire effet d'une rupture nette avec le reste du monde, les reconfigurations qui accompagnent cette volonté révèlent des paradoxes. Avec le départ de la France, on constate que les pays de l'AES se sont tournés vers de nouveaux acteurs, notamment la Russie et la Chine. Ces États, plus que les autres, consolident une présence économique et militaire de premier plan dans les pays sahéliens et deviennent ainsi à première vue des « remplaçants » de la présence française. Pourtant, ce biais, en plus d'infantiliser ces pays, omet les différentes logiques qui supposent, amplifient, permettent et peut-être même imposent ces relations.

Il est nécessaire dans cette contextualisation de rappeler que les États du Sahel font face à une insurrection terroriste depuis le début des années 2000. La France intervient au Mali pour la première fois à l'occasion de l'opération Serval en 2013, en réponse à l'appel du gouvernement malien. Puis en 2014, la France a lancé l'opération Barkhane. Proposée comme un soutien militaire pour faire reculer le djihadisme dans la région du Sahel, l'opération s'affiche plutôt comme une projection militaire française. Il serait intéressant de considérer cette variable pour expliquer la critique de la dépendance et de la souveraineté. Cela nous amène aussi à nous questionner sur la différence de forme que prend l'influence stratégique russe et chinoise en Afrique de l'Ouest.

Cet essai souhaite interroger la reconfiguration réelle ou prématurée des alliances menées par l'Alliance des États du Sahel sur la scène internationale. En ce sens, il s'agit de déterminer s'il y a une rupture nette des liens de domination évoqués par l'AES ou s'il y a une perpétuation de ces asymétries et des dépendances malgré la refonte des alliances. Cela nous poussera à interroger dans quelle mesure les États du Sahel souhaitent résister à la structure du système international. Face aux changements de ton qui ont été observés sur la scène internationale et à tous les effarements que ceux-ci peuvent causer, cet essai tend à interroger le sens que prend l'émancipation de l'AES dans un contexte international multipolaire.

1. Entre coups d'État et coups d'éclat : vers la fin de la Françafrique

1.1. Le rejet de la France comme support et allié stratégique

Les coups d'État successifs au Mali (2021, 2022), au Burkina Faso (2022) et au Niger (2023) ont ouvert une séquence politique marquée par une remise en cause explicite des liens historiques avec la France. L'opération Barkhane a officiellement pris fin en novembre 2022. Alors que Paris présentait cette opération comme une lutte contre le terrorisme, les autorités sahéliennes l'ont progressivement dénoncée comme une

atteinte à leur souveraineté, révélant un décalage entre les perceptions locales et celles de la France.

Aujourd'hui, les relations entre l'Alliance des États du Sahel et Paris ne sont pas au beau fixe. Entre arrestations, suspicions de déstabilisation et renvoi de personnels diplomatiques, les tensions semblent de plus en plus opposer les deux États¹. En septembre 2025, la France suspend sa coopération antiterroriste avec Bamako.

1.2. La nationalisation des mines d'uranium

Par ailleurs, la décision du Niger de nationaliser ses mines d'uranium en 2025 s'inscrit dans une logique de réappropriation des ressources stratégiques. Ce geste fragilise directement la dépendance énergétique française et plus largement européenne. Longtemps exploité par des entreprises françaises comme Orano, l'uranium nigérien constitue une ressource essentielle pour le parc nucléaire français. Ce revirement peut être lu comme une dépendance inversée, mais cela réside dans la capacité de résilience de la France et de l'Union européenne. Dans l'immédiat, cette nationalisation renforce la légitimité des autorités militaires au pouvoir qui apparaissent comme défenseurs de la souveraineté.

« Le constat est que cette rupture se fait au prix de nouvelles vulnérabilités économiques et politiques. Les membres de l'AES tentent de pallier ces manques en refaisant le jeu des alliances avec de nouveaux acteurs non occidentaux. »

Dans la continuation des discours de l'AES, cet acte mobilise l'opinion publique autour d'un discours anticolonial. Parmi les autres motivations, en s'appuyant sur Serge Latouche (1983), on peut montrer qu'il y a la volonté d'une souveraineté économique et d'une marche vers le progrès qui ne serait pas permise par la structure actuelle. Néanmoins, la dégradation nette des relations avec la France pourrait engendrer des tensions au sein de l'UE, qui bénéficie aussi des exportations d'uranium du Niger via la France pour une partie de son énergie électrique. Il sera intéressant à l'avenir d'observer comment ces tendances évoluent. La nationalisation accentuée de fait le divorce stratégique, marquant la fin de l'influence traditionnelle de la France au Sahel. Toutefois, cette décision ouvre également la voie à de nouveaux partenariats, notamment avec Moscou et Pékin, confirmant le caractère structurant de ces reconfigurations. Il apparaît essentiel de se demander : est-ce qu'à l'avenir l'uranium nigérien pourrait devenir un levier de négociation ?

¹ Agnès Faivre. (18 août 2025). « Mali-France : regain de tensions après l'arrestation d'un Français à Bamako ? », *Courrier international*. <https://www.courrierinternational.com/article/geopolitique-mali-france-regain-de-tensions-apres-l-arrestation-d-un-francais-a-bamako> 234083

Ces actes géopolitiques sont structurants et redéfinissent les alliances. Ils fragilisent en même temps qu'ils mettent en lumière de potentielles interdépendances. Cela pose directement la question de savoir dans quelle mesure l'interdépendance est immuable. Lors du panel sur l'AES tenu dans le cadre du Forum de Crans Montana, le 27 juin 2024 à Bruxelles, le ministre malien des Affaires étrangères revenait sur les raisons de ses accords militaires avec la Russie : « *nous cherchons la sécurité pour notre pays, nous cherchons puisque les Européens vous dites que vous ne nous donnez pas d'armes [...] vous voulez que je lutte contre l'État islamique avec des bâtons [...]. Si c'est la Russie qui peut m'aider sur le plan militaire, je le ferai [...]* ». Cette allocution met en difficulté les théories des relations internationales qui justifient les prises de décisions politiques internationales par des rapprochements idéologiques.

Néanmoins, dans une situation de lutte contre le terrorisme, il apparaît comme pertinent de mettre en avant la théorie des préférences de Moravcisk (1997) qui permet de mettre en avant les intérêts militaires de l'AES qui priment sur les questions idéologiques. D'un autre côté, Andrew Lebovich (2021) note que les restrictions européennes relèvent à la fois de ses notes juridiques et d'un calcul politique de réticence face à la junte. En effet, apporter ouvertement son soutien à une junte qui « repousse la démocratie » affaiblit la posture européenne vis-à-vis de telles exactions en Afrique. Par ailleurs, les prises de guerre pourraient amener à une récupération du matériel militaire français par les djihadistes. La réticence des Européens permet dans une certaine mesure à un ensemble d'acteurs, eux aussi ostracisés sur la scène internationale, de coopérer avec ces États perçus comme « déviants » par la norme dominante décrits par Finnemore et Sikkink (1998) et plus tard Adler-Nissen (2014).

2. Face à la rupture, de nouveaux alliés : le renouveau de la raison d'État

2.1 La Russie, nouvel allié stratégique du Sahel

À la suite des refroidissements des relations avec la France, les États de l'AES se sont tournés vers la Russie pour pallier le vide sécuritaire. En août 2025, les ministres de la Défense du Mali, du Burkina Faso et du Niger ont rencontré le ministre russe de la Défense à Moscou. Cette rencontre a abouti à la signature de mémorandums visant à renforcer la coopération militaire et sécuritaire, soulignant ainsi leur volonté commune de lutter contre les menaces djihadistes.

Aujourd'hui, la Russie est notamment le principal fournisseur d'armements du Burkina Faso, fournissant des hélicoptères, des munitions et des équipements militaires pour répondre aux défis sécuritaires du pays. Des instructeurs militaires russes ont été envoyés

pour former les forces burkinabè, et des équipements militaires ont été fournis pour soutenir la lutte contre les groupes armés terroristes². On peut se demander si les formations russes répondent aux caractéristiques de la région sahélienne et de la guerre menée contre le terrorisme.

Le Mali aussi s'est rapproché de la Russie ; cependant, des tensions sont apparues concernant l'indépendance opérationnelle des forces russes. Les mercenaires du groupe Wagner ont été accusés d'abus des droits humains et de ne pas s'intégrer efficacement dans la chaîne de commandement malienne. L'organisation *Human Rights Watch* accuse Wagner et les troupes maliennes d'avoir commis des abus de droits humains sur la communauté Fulani, accusée de collaborer avec les groupes djihadistes³. Ce comportement pourrait être comparé aux comportements dénoncés au regard de l'interventionnisme américain en Irak et en Afghanistan. Bien qu'ils s'agissent de contractants externes et non pas d'assistance internationale, la Russie est directement impliquée dans ces échanges militaires et commerciaux. On note pourtant qu'il n'y a pas de réactions maliennes directes contre Wagner. Cela s'explique notamment par le fait que les atteintes aux droits humains sont commises dans un cadre où les troupes russes agissent avec les troupes maliennes. Dans un contexte où le terrorisme se propage encore plus vite au Sahel, nous pouvons nous interroger sur l'efficacité des troupes russes au Sahel et la pertinence d'un changement de jeu d'alliance.

2.2. La Chine, principal investisseur : « Chinafrique » ou la Chine et l'Afrique ?

De son côté, la Chine s'affirme comme l'acteur économique majeur de la région. En investissant massivement dans les infrastructures, Pékin parvient à renforcer son influence en appliquant son principe de non-ingérence politique.

En septembre 2024, le ministre malien de la Défense, Sadio Camara, a signé un contrat avec la société chinoise NORINCO pour la fourniture d'équipements militaires, de formations et de transferts de technologies. Par exemple, la Chine soutient des projets d'infrastructures, comme la centrale solaire de l'aéroport de Donsin au Burkina Faso. Des entreprises chinoises, telles que celles dirigées par Li Yubao, ont obtenu des permis miniers, notamment pour l'or, renforçant ainsi les liens économiques entre les deux pays⁴.

² The Moscow Times. (2024). « Russia Sends Instructors, Air Defense System to Niger »

<https://www.themoscowtimes.com/2024/04/12/russia-sends-instructors-air-defense-system-to-niger-a84819/pdf>

³ Human Rights Watch. (2025). « Mali: Army, Wagner Group Disappear, Execute Fulani Civilians »

<https://www.hrw.org/news/2025/07/22/mali-army-wagner-group-disappear-execute-fulani-civilians>

⁴ Le Monde. (2025). « Dans l'ombre de la Russie, la Chine pousse ses pions dans les mines du Sahel. »

Cette stratégie permet à la Chine de combler le vide laissé par les partenaires occidentaux et d'étendre son influence dans la région sahélienne. Il est intéressant de se demander quels sont les intérêts stratégiques qui sous-tendent ces investissements faramineux en Afrique et en quoi ils constituent un moyen efficace de capter des ressources sur le long terme. En effet, si cette stratégie permet aux Sahéliens d'obtenir des financements alternatifs, elle s'inscrit néanmoins dans une logique de dépendance structurelle qui s'illustre par le risque d'endettement. Par ailleurs, il est important de noter que les relations entre la Russie et l'Afrique, de même que celles entre la Chine et l'Afrique, ne datent pas d'hier et sont à comprendre dans un ensemble historique qui vient compléter les enjeux actuels. Une étude des relations sino-africaines et russo-africaines est nécessaire à la compréhension de ce qui se dessine comme ce qui pourrait être une nouvelle situation de dépendance.

3. Émancipation réelle ou partielle ?

En septembre 2025, les pays membres de l'AES ont annoncé leur retrait de la Cour pénale internationale (CPI), invoquant une volonté d'affirmer leur souveraineté et dénonçant la CPI comme un instrument de répression néocolonial. Ces actions ne traduisent pas un rejet du système international, mais plutôt une volonté d'être acteur dans la restructuration de ce système. Cela s'illustre notamment par la revendication d'une place accrue dans les organisations internationales comme une réforme du conseil de sécurité de l'ONU.

« L'affirmation de souveraineté par les États de l'AES ne doit pas être interprétée comme une rupture avec l'ordre international en tant que système. »

Cette posture de l'AES traduit une tension. D'une part, l'AES aspire à une autonomie économique et politique et d'autre part, une persistance de dépendance subsiste, notamment vis-à-vis des financements chinois et de l'appui militaire russe. La dépendance ne résiste pas tant dans la forme que prennent ces échanges (accords, partenariats, contrats), mais plutôt sur les conditions (logiques de dette, de concession minière ou de captation d'infrastructures stratégiques) qui reproduisent des mécanismes d'asymétrie dénoncés dans leur relation à l'Occident. Par ailleurs, il est intéressant de voir comment par une socialisation à la norme internationale, malgré une volonté de rompre avec le système, l'AES se retrouve prise dans une « impossibilité » à sortir du prisme néolibéral. En effet, ils finissent eux aussi par avoir une lecture étatique qui s'inscrit dans le progrès et dans le profit. Il est

intéressant de se demander si l'AES reprend le contrôle de son histoire ou alors tente d'écrire son histoire à partir des codes inscrits dans les normes internationales, même celles qui ont évolué en anomalie telle que la prise du pouvoir par la force.

Conclusion

L'étude des États du Sahel semble montrer que la recomposition des alliances internationales ne relève pas d'une rupture systémique, mais d'un déplacement des dépendances. Cet essai a déconstruit l'idée selon laquelle la fin de l'opération Barkhane, la nationalisation de l'uranium ou le retrait de la CPI traduisent une affirmation souverainiste visant à résister à l'ordre établi. Cette introduction a montré que s'il y a une résistance aux alliances postcoloniales, ces dynamiques de ruptures s'accompagnent d'un rapprochement étroit avec d'autres acteurs internationaux, principalement la Russie et la Chine qui reproduisent des logiques asymétriques d'influence. D'après Cardoso (1974), la rupture avec les anciennes puissances coloniales ne supprime pas les asymétries, mais elle les reconfigure, plaçant ici les États du Sahel dans de nouvelles relations de dépendance⁵. Cette rupture avec l'Occident change drastiquement le climat des relations avec la région sahélienne. Les relations économiques et militaires qui auparavant plaçaient la Françafrique sur le devant de la scène deviennent obsolètes pour expliquer les relations entre l'AES et la France, et indirectement l'Union européenne, aujourd'hui. Néanmoins, s'il est encore trop tôt pour se prononcer sur la valeur ajoutée des « nouveaux » acteurs internationaux dominants dans la région sahélienne, les accusations portées sur l'action de groupes paramilitaires russes et l'épée de Damoclès constituée par le piège de la dette chinoise fait douter les académiciens, occidentaux comme locaux, de l'efficacité de ces programmes visant à l'émancipation des États du Sahel.

Il a été important dans une logique constructiviste de reconnaître l'agentivité des acteurs africains, soit la capacité des États sahéliens à rompre avec la France, choisir de nouveaux partenaires, nationaliser des ressources. Mais une fois ceci considéré, les interconnexions demeurent et ouvrent une véritable boîte de Pandore sur l'efficacité des stratégies de l'AES sur la scène internationale tant ces derniers continuent de dépendre d'autres États pour l'instant. Des questions demeurent ouvertes. Ces formes de dépendances ne sont-elles pas finalement des conditions inhérentes à la structure du système international ? Pouvons-nous dire que la reconfiguration des alliances des États de l'AES, telle que nous l'observons, pourrait marquer une émancipation réelle telle que promue par les discours et si oui, quels seraient les critères de cette émancipation ?

⁵ Cardoso F, (1974) « Théorie de la dépendance ou analyses concrètes de situations de dépendances », L'Homme et la Société, Économie et tiers Monde, pp. 111-123

Références

Adler-Nissen, R. (2014). Stigma management in international relations: Transgressive identities, norms, and order in international society. *International Organization*, 68(1), 143–176.
<https://www.cambridge.org/core/journals/international-organization/article/abs/stigma-management-in-international-relations-transgressive-identities-norms-and-order-in-international-society/385D52A5CAC7C515491ED487781E3B4A>

Anders, H. (2024). Continuité et changement : L'armement des extrémistes au Mali. *Small Arms Survey*.
<https://www.smallarmssurvey.org/sites/default/files/resources/SAS-SANA-BP-2024-Mali-Extremist-FR.pdf>

Cardoso, F. (1974). Théorie de la dépendance ou analyses concrètes de situations de dépendances. *L'Homme et la Société. Économie et tiers monde*, (31-32), 111–123.
https://www.persee.fr/doc/homso_0018-4306_1974_num_33_1_1547

Faivre, A. (2025, 18 août). Mali-France : regain de tensions après l'arrestation d'un Français à Bamako ? *Courrier international*.
https://www.courrierinternational.com/article/geopolitique-mali-france-regain-de-tensions-apres-l-arrestation-d-un-francais-a-bamako_234083

Finnemore, M., & Sikkink, K. (1998). International norm dynamics and political change. *International Organization*, 52(4), 887–917.
<https://www.cambridge.org/core/journals/international-organization/article/abs/international-norm-dynamics-and-political-change/0A55ECBCC9E87EA49586E776EED8DB57>

Gruffydd Jones, B. (2013). 'Good governance' and 'state failure': Genealogies of imperial discourses. *Cambridge Review of International Affairs*, 26(1), 49–70.

Human Rights Watch. (2025, 22 juillet). Mali: Army, Wagner Group disappear, execute Fulani civilians.
<https://www.hrw.org/news/2025/07/22/mali-army-wagner-group-disappear-execute-fulani-civilians>

Latouche, S. (1983). Déculturation ou sous-développement. *Tiers-Monde*, 25(97), 43–58.
https://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1984_num_25_97_3357

Lebovich, A. (2021). Russia, Wagner Group, and Mali: How European fears weaken European policy. *European Council on Foreign Relations*.
<https://ecfr.eu/article/russia-wagner-group-and-mali-how-european-fears-weaken-european-policy/>

Le Monde. (2025, 3 janvier). Dans l'ombre de la Russie, la Chine pousse ses pions dans les mines du Sahel.
https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/01/03/dans-l-ombre-de-la-Russie-la-Chine-pousse-ses-pions-dans-les-mines-du-Sahel_6479883_3212.html

Moravcsik, A. (1997). Taking preferences seriously: A liberal theory of international politics. *International Organization*, 51(4), 513–553.

<https://www.cambridge.org/core/journals/international-organization/article/abs/taking-preferences-seriously-a-liberal-theory-of-international-politics/04527E00D02130C6DCCB57A98EFB6AD3>

The Moscow Times. (2024). Russia sends instructors, air defense system to Niger.

<https://www.themoscowtimes.com/2024/04/12/russia-sends-instructors-air-defense-system-to-Niger-a84819/pdf>

Wendt, A. (1999). Structure, agency, and culture. In *Social theory of international politics* (pp. 139–190). Cambridge University Press.

<https://doi.org/10.1017/CBO9780511612183>

Autrice

Grace Lituba est candidate à la maîtrise en science politique, profil double diplôme entre l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et l'Institut d'études politiques de Grenoble (IEPG) dans le Parcours Politiques et Pratiques des Organisations Internationales. Ses intérêts de recherche portent sur les questions de sécurité internationale et de développement, notamment en Afrique.

Ce texte a été retenu dans le cadre de l'appel à propositions 2025-2026 de l'Institut d'études internationales de Montréal sur le thème des alliances et des résistances.

Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs ou autrices et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'IEIM, ni ceux de ses membres et partenaires.

Institut d'études internationales de Montréal
Université du Québec à Montréal
400, rue Sainte-Catherine Est
Bureau A-1540, Pavillon Hubert-Aquin
Montréal (Québec) H2L 3C5
514 987-3667
ieim@uqam.ca
www.ieim.uqam.ca

UQAM



**Institut d'études
internationales
de Montréal**